

Le présent document synthétise les conditions standards sur lesquelles reposent les différentes décisions qui jalonnent les parcours scolaires des élèves. Ces conditions, définies dans le Cadre général de l'évaluation (CGE), reposent essentiellement sur les résultats de l'évaluation sommative.

Dans certains cas, la décision s'appuie sur des éléments complémentaires : le conseil de direction détermine qualitativement sa pertinence en regard de la situation de l'élève, de ses aptitudes et de ses perspectives de réussite ultérieure. Il s'agit notamment des situations suivantes : cas limites, circonstances particulières, programme personnalisé (adaptation des objectifs, exemption d'une ou plusieurs disciplines), dispense (sport-art-études - SAE, enseignement consolidé, ...).

En cas de doute ou pour toute situation spécifique d'élève qui ne serait pas traitée dans le présent document, se référer au CGE et au Concept 360°.

Conditions de promotion	Fin de 4^e année		
	A, AA ou LA en français et mathématiques		
Conditions de promotion	Cas limites	PA en français ou PA en mathématiques	
		Les objectifs en lecture doivent être atteints. Si tel n'est pas le cas, le conseil de direction prend les mesures adéquates (mesures d'accompagnement, d'aménagement, programme particulier, redoublement).	
	ou	Elève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours	
Conditions de promotion	Fin de 6^e année		
	Groupe principal	français + mathématiques + allemand + CE ¹ + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	28 pts
	Groupe restreint	français + mathématiques	8 pts et plus
	Cas limites	Max 1 point d'insuffisance par groupe	
	ou	Elève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours	
Conditions de promotion	Fin de 8^e année		
	Groupe principal	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	40 pts
	Groupe restreint	français + mathématiques + allemand	12 pts et plus
	Cas limites	Max 1 point d'insuffisance par groupe	
	ou	Elève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours	
	ou	Elève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité	
Conditions d'orientation	Accès à la voie pré-gymnasiale		
	Groupe principal	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	46,5 pts
	Groupe restreint	français + mathématiques + allemand	15 pts et plus
	Accès aux niveaux de la voie générale		
	Niveau 1	moyenne annuelle finale de la discipline de 4 ou moins ²	
	Niveau 2	moyenne annuelle finale de la discipline de 4,5 et plus ²	

¹ Connaissance de l'environnement, regroupement des disciplines géographie, histoire et sciences de la nature.

² Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

Composition des groupes de disciplines en 9^e, 10^e et 11^e années

Groupe principal français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) ou option de compétences orientées métiers (OCOM) + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles* ou éducation nutritionnelle*

Groupe restreint français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) ou option de compétences orientées métiers (OCOM)

*Ces disciplines ne figurent pas à la grille horaire des 10^e et 11^e années de la VP.

9^e fin du 1^{er} semestre

	Voie générale		Voie pré-gymnasiale	
Conditions de réorientation	9 ^e VG ^ 9 ^e VP	Gr. principal 50,5 pts et plus ^{3,4,5} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus ³ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe	9 ^e VP ^ 9 ^e VG	Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux
	niveau 1 ^ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
	niveau 2 ^ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	Enseignement VP ^ niveau 2	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
	OS ^ OCOM	3 ou moins et sur demande des parents ou les 3 disciplines en niveau 1		

³ Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale ;

⁴ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais ;

⁵ Ce seuil s'abaisse de 4,5 points par discipline dont l'organisation de l'établissement prévoit qu'elle soit enseignée uniquement au second semestre (notamment arts visuels, activités créatrices et manuelles, éducation nutritionnelle).

Fin de 9 ^e année						
	Voie générale	Voie pré-gymnasiale				
Conditions de promotion	Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max 1 pt d'insuffisance par groupe ou Elève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours ou Elève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité	Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe				
Conditions de réorientation pour un élève de VG promu ou pour un élève de VP non promu	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">9^eVG ^ 10^e (9^e) VP</td> <td> Gr. principal 50,5 pts et plus^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus⁴ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">9^eVG ^ 9^eVP</td> <td> Gr. principal 46,5 pts et plus sans compter l'OCOM^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM, 15 pts et plus³ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe </td> </tr> </table>	9 ^e VG ^ 10 ^e (9 ^e) VP	Gr. principal 50,5 pts et plus ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus ⁴ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe	9 ^e VG ^ 9 ^e VP	Gr. principal 46,5 pts et plus sans compter l'OCOM ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM, 15 pts et plus ³ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe	9 ^e VP > 10 ^e VG
9 ^e VG ^ 10 ^e (9 ^e) VP	Gr. principal 50,5 pts et plus ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus ⁴ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe					
9 ^e VG ^ 9 ^e VP	Gr. principal 46,5 pts et plus sans compter l'OCOM ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM, 15 pts et plus ³ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe					
Conditions de mise en niveaux pour un élève non promu	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">niveau 1 ^ niveau 2</td> <td>5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">niveau 2 ^ niveau 1</td> <td>3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</td> </tr> </table>	niveau 1 ^ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	niveau 2 ^ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
niveau 1 ^ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée					
niveau 2 ^ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée					
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">niveau 1 ^ niveau 2</td> <td>5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">niveau 2 ^ niveau 1</td> <td>3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe</td> </tr> </table>	niveau 1 ^ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe	niveau 2 ^ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe	
niveau 1 ^ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe					
niveau 2 ^ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe					
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">Enseignement VP ^ niveau 2</td> <td>3,5 ou moins</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #D9E1F2; text-align: center;">OS ^ OCOM</td> <td>3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1</td> </tr> </table>	Enseignement VP ^ niveau 2	3,5 ou moins	OS ^ OCOM	3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1	
Enseignement VP ^ niveau 2	3,5 ou moins					
OS ^ OCOM	3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1					

³ Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale ;

⁴ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais.

10^e fin du 1^{er} semestre

	Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de réorientation	niveau 1 ^ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée
	niveau 2 ^ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	OS ^ OCOM	les 3 disciplines en niveau 1

Fin de 10 ^e année		Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de promotion	Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max 1 pt d'insuffisance par groupe ou Elève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours ou Elève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité		Gr. principal 40 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe
	Conditions de réorientation pour un élève de VG promu ou pour un élève de VP non promu	10 ^e VG ^ 11 ^e (10 ^e) VP	Gr. principal 50,5 pts et plus ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus ³ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe
10 ^e VG ^ 10 ^e VP		Gr. principal 46,5 pts et plus sans compter l'OCOM ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM, 15 pts et plus ³ Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe	
niveau 1 ^ niveau 2		5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
niveau 2 ^ niveau 1		3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
Conditions de mise en niveaux pour un élève non promu	niveau 1 ^ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe	
	niveau 2 ^ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe	
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	Enseignement VP ^ niveau 2	3,5 ou moins	
	OS ^ OCOM	3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1	

³ Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale ;

⁴ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais.

11^e fin du 1^{er} semestre

	Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de réorientation	niveau 1 ^ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée
	niveau 2 ^ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	OS ^ OCOM	les 3 disciplines en niveau 1

Fin de 11^e année

	Voie générale	Voie pré-gymnasiale					
Conditions de certification	Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max 1 pt d'insuffisance par groupe	Gr. principal 40 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe					
Conditions de mise en niveaux pour un élève non certifié	<table border="1"> <tr> <td>niveau 1 ^ niveau 2</td> <td>5 et plus ou 4,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</td> </tr> <tr> <td>niveau 2 ^ niveau 1</td> <td>3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</td> </tr> </table>	niveau 1 ^ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	niveau 2 ^ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
niveau 1 ^ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée						
niveau 2 ^ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée						
Solutions autres pour un élève non certifié	12^e année certificative L'élève est âgé de 16 ans au minimum et de 17 ans au maximum au 31 juillet de l'année de l'inscription (11 ^e année)	Obtention du certificat VG Gr. principal 38,5 pts et plus Gr. restreint 14,5 pts et plus Cas limites Max 1 pt d'insuffisance par groupe					
Conditions d'accès aux classes de raccordement	<table border="1"> <tr> <td rowspan="2">Certificat VG > Rac 1</td> <td>Les 3 disciplines en niveau 2 et 12 pts et plus³ en FRA + MAT + ALL ou 1 discipline en niveau 1, 2 disciplines en niveau 2 et 13 pts et plus³ en FRA + MAT + ALL ou 2 disciplines en niveau 1, 1 discipline en niveau 2, et 14 pts et plus³ en FRA + MAT + ALL ou Les 3 disciplines en niveau 1 et 15 pts et plus³ en FRA + MAT + ALL Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points</td> </tr> <tr> <td> Gr. principal 50,5 pts et plus^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus³ ou Gr. principal 46,5 pts et plus sans l'OCOM^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM, 15 pts et plus^{3,5} Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe </td> </tr> </table>	Certificat VG > Rac 1	Les 3 disciplines en niveau 2 et 12 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL ou 1 discipline en niveau 1, 2 disciplines en niveau 2 et 13 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL ou 2 disciplines en niveau 1, 1 discipline en niveau 2, et 14 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL ou Les 3 disciplines en niveau 1 et 15 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points	Gr. principal 50,5 pts et plus ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus ³ ou Gr. principal 46,5 pts et plus sans l'OCOM ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM, 15 pts et plus ^{3,5} Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe	<table border="1"> <tr> <td>Certificat VG > Rac 2</td> <td>Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques</td> </tr> </table>	Certificat VG > Rac 2	Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques
Certificat VG > Rac 1	Les 3 disciplines en niveau 2 et 12 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL ou 1 discipline en niveau 1, 2 disciplines en niveau 2 et 13 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL ou 2 disciplines en niveau 1, 1 discipline en niveau 2, et 14 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL ou Les 3 disciplines en niveau 1 et 15 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points						
	Gr. principal 50,5 pts et plus ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS, 19 pts et plus ³ ou Gr. principal 46,5 pts et plus sans l'OCOM ^{3,4} Gr. restreint les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM, 15 pts et plus ^{3,5} Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe						
Certificat VG > Rac 2	Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques						
Conditions d'accès aux écoles de culture générale, de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle	<table border="1"> <tr> <td rowspan="2">Certificat VG EGC / EC / Matu Pro ^</td> <td>Les 3 disciplines en niveau 2 et 18 pts et plus³ en FRA + MAT + ALL + SCN ou 1 discipline en niveau 1, 2 disciplines en niveau 2 et 19 pts et plus³ en FRA + MAT + ALL + SCN Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points</td> </tr> <tr> <td></td> </tr> </table>	Certificat VG EGC / EC / Matu Pro ^	Les 3 disciplines en niveau 2 et 18 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL + SCN ou 1 discipline en niveau 1, 2 disciplines en niveau 2 et 19 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL + SCN Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points		<table border="1"> <tr> <td>Certificat VG EGC / EC / Matu Pro ^</td> <td>Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques</td> </tr> </table>	Certificat VG EGC / EC / Matu Pro ^	Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques
Certificat VG EGC / EC / Matu Pro ^	Les 3 disciplines en niveau 2 et 18 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL + SCN ou 1 discipline en niveau 1, 2 disciplines en niveau 2 et 19 pts et plus ³ en FRA + MAT + ALL + SCN Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points						
Certificat VG EGC / EC / Matu Pro ^	Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques						

³ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale ;

⁴ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais.

Composition des groupes de disciplines dans les classes de raccordement

Groupe principal	français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) (Rac 2 uniquement) + sciences de la nature + géographie-histoire + anglais + arts visuels-musique-activités créatrices et manuelles (Rac 1) ou arts visuels-musique (Rac 2)
Groupe restreint	français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) (Rac 2 uniquement)

Fin de l'année de raccordement

	Raccordement 1	Raccordement 2
Conditions de certification	Gr. principal 28 pts et plus Gr. restreint 12 pts et plus Cas limites Max 1 pt d'insuffisance par groupe	Gr. principal 32 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe
Conditions d'accès aux classes de raccordement 2	Certificat VG > Rac 2 Gr. principal 33 pts et plus Gr. restreint 15 pts et plus Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance par groupe	
Conditions d'accès aux écoles de culture générale, de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle	Certificat VG > ECG / EC / Matu Pro Les 3 disciplines en niveau 2 et 18 pts et plus en FRA + MAT + ALL+ SCN Cas limites Max 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points	